



Séance du conseil municipal du 8 janvier 2021

Compte-rendu

(Conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de COIMÈRES, dûment convoqué le lundi 4 janvier 2021, s'est réuni à la salle multi-activités sous la présidence de Monsieur Jean Claude MORIN, Maire de Coimères, à dix-neuf heures.

Présents :

M. MORIN, COSTENTIN, RIVIER, Mmes ROUSSEAU,
Mmes BIENAIME, DELAS, DUFIET, MAGNAUDET, SEYMOUR,
MM. DEGUDE, DERNONCOURT, ROUSSEAU, SANCHEZ, VERGNAUD

Absente excusée : Mme HAZERA

Secrétaire de séance : M. DEGUDE

1- Adoption du PV du conseil municipal du 27 novembre 2020

2- Logement communal au 135 rue Lagardère – Restitution de caution

Etat des lieux de sortie effectué ; état convenable des locaux ; en conséquence, restitution de la caution versée à l'entrée dans le logement.

3- Autorisation des dépenses d'investissement à hauteur de 25% des crédits ouverts en 2020

Dépenses d'investissement concernées :

21318 - Autres bâtiments publics	20 000 €
2132 - Immeubles de rapport	20 000 €
2135 - Installations générales	20 000 €
2151 - Réseaux de voirie	10 000 €
2152 - Installations de voirie	10 000 €
21534 - Réseaux d'électrification	10 000 €
21538 - Autres réseaux	10 000 €
21571 - Matériel roulant	10 000 €
21578 - Autre matériel et outillage	10 000 €
2158 - Autres matériels et outillages	10 000 €
2183 - Matériel de bureau et informatique	10 000 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	10 000 €

4-Demande de subvention du Judo Club Toulonnais

Avis défavorable au versement de subvention.

5-Correspondant Défense

M. Jean Claude MORIN désigné Correspondant Défense.

6-Organigramme de clés

Ets MARCHAL-BODIN retenus pour la fourniture de l'organigramme des clés des bâtiments communaux.

7- Logement communal au 135 rue Lagardère

Accord de principe pour travaux de réfection de l'installation électrique et amélioration du chauffage, pour remise en location.

8-Questions diverses

Fait à Coimères, le 21 janvier 2021